

City : Rezé

Site : « Les Bourderies »

Population : 33 500

Category : Vacant Lands for Urban Expansion

Developer : Municipality of Rezé

Surburb of Nantes, the town of Rezé has received a strong influence of « La Cité Radieuse » built by Le Corbusier during the glorious years of the « Modern Movement ». This « Housing Unit » stands high above a poor-quality surrounding urban fabric. After this « avant garde » architectural event, the local authorities scarcely ventured to renew this type of experience.

The actual major has been trying for several years, now, to assert Rezé's identity before the town of Nantes on the opposite shore of the river Loire. At present, the priority is : reinforce the passage point areas between the two cities and create a proper town-center area in the midst of this scattered suburban commune.

The powerful outline of Anselmi's recently reconstructed Town Hall, plays already, in the central part of Rezé, a major structural role as a counterbalancing element to the plainly shaped Le Corbusier's « Housing Unit » protruding isolatedly in an open empty area.

The « Les Bourderies » site is a similar, scarcely cultivated parcel, stretching along the Le Corbusier's building plot. Evidence shows that this barren piece of land holds its value from its central position as well as its equal proximity to the main road to Nantes, to Anselmi's Town Hall and to the Le Corbusier building standing only 50 meters away.

That is the reason why this parcel is entitled to become part of the heart of the futur town-center district as well as a major linking area between all these various structures and urban fabrics. In its turn, « Les Bourderies » district has to become an attractive « avant-garde » architectural event.

The concurrents may feel free to change the town-planning regulations, at their conveniences, and concentrate on creating an efficiently equiped urban space with a novel architectural design for the housing programme.

5,43 ha. :

- 300 to 360 housings.
- 12 to 18 000 m² for offices.

Ville : Rezé

Site : « Les Bourderies »

Population : 33 500

Catégorie : Terrains Vacants permettant une Extension Urbaine

Promoteur : Municipalité de Rezé

Banlieue de Nantes, la ville de Rezé a été architecturalement marquée par la Cité Radieuse de Le Corbusier élevée durant les années de gloire du Mouvement Moderne. L'Unité d'Habitation domine un tissu urbain à la fois plus bas et de qualité médiocre. Mais la commune n'a ensuite que peu renouvelé ces expériences architecturales d'« avant-garde ».

Depuis quelques temps, le maire tente d'affirmer plus clairement l'identité propre de Rezé, face à Nantes, de l'autre côté de la Loire. Accompagner les points de passage entre les deux villes et développer un centre plus évident pour cette commune de banlieue au tissu très éclaté font partie des priorités urbaines actuelles.

Déjà, la reconstruction, par l'architecte Anselmi, de l'institution qu'est l'Hôtel de Ville a doté Rezé d'une nouvelle attraction architecturale qui contrebalance par sa force l'immeuble de Le Corbusier, simple bâtiment de logements, isolé sur un site vide.

Isolé, le site proposé l'est aussi puisqu'il borde celui de l'Unité et se compose essentiellement de champs plus ou moins cultivés. Pourtant, son importance est grande car, bien qu'il soit inoccupé, il se trouve à la fois proche de l'axe principal de communication avec Nantes, de l'Hôtel de Ville d'Anselmi et de l'immeuble de Le Corbusier à 50mètres.

Il peut ainsi participer à la création d'un véritable pôle d'attraction, futur centre de la ville. En effet, une composition urbaine s'impose entre ces différents éléments qui, chacun dans son site, gèrent des tissus très disparates. Les Bourderies constitueront aussi une attraction architecturale car il faudra savoir « rivaliser d'avant-garde ».

Libres de transformer les règles d'urbanisme, les concurrents devront doter la ville d'un outil à la fois efficient sur le plan urbain et novateur quant à l'architecture de logements.

5,43 ha. :

- 300 à 360 logements
- 12 à 18 000 m² de bureaux.